

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 10

Artikel: Témoins

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-706789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos droits et nos devoirs.

Notre pays est sorti indemne de la grande guerre. Par les nombreuses œuvres de charité qu'il a eu le privilège de créer, il jouit aujourd'hui de la reconnaissance et de la considération générales. Preuve en est son choix comme siège de la Société des Nations et de la Banque des réparations internationales. Tous nous sommes fiers de pouvoir nous dire Suisses et tous nous avons les meilleures raisons d'être attachés à ce coin de terre qui n'a pas d'égal dans le monde. Chaque année, des milliers d'étrangers viennent admirer nos montagnes et nos vallées, nos fleuves et nos lacs. Oui, certes, nous avons tout lieu d'être satisfaits de vivre dans ce pays aux institutions libérales, dont les autorités marchent si résolument dans la voie du progrès social et facilitent dans la mesure du possible le développement économique; où l'instruction est largement répandue, où règne une certaine prospérité, et qui a vu se créer tant d'établissements philanthropiques de tous genres.

Mais au milieu de tous ces bienfaits il convient de ne pas perdre de vue nos devoirs. Nous vivons à une époque de jouissance à outrance. Chacun entend profiter largement des droits et avantages que la patrie lui confère et il ne donne souvent que pour recevoir. Quant aux devoirs, au nombre desquels figure le service militaire, nous en parlons rarement et nous ne les remplissons pas toujours de bon cœur. Chez nous cependant le fardeau militaire ne saurait être taxé d'excessif. La Suisse ne connaît que des milices; elle ne les appelle que pour le temps strictement nécessaire à leur instruction et ne les enlève ensuite à leurs occupations civiles que pour de courtes périodes. A leur foyer, nos soldats bénéficient d'avantages qu'ailleurs on trouve rarement réunis en aussi grand nombre: tous les Suisses sont égaux devant la loi; tous les droits politiques leur appartiennent. Ils se donnent la loi qu'ils veulent. Riches ou pauvres, ils détiennent la même somme de pouvoir et se savent protégés dans la même mesure. Rien n'empêche le premier citoyen venu, s'il est intelligent et travailleur, d'arriver au faîte des honneurs. Tout cela nous paraît devoir aller de soi. Mais sachons cependant comparer notre situation avec celle des sujets d'autres pays et nous convaincre qu'il ne peut y avoir de droits sans devoirs et que nous ne pouvons laisser sans défense une somme pareille de trésors acquis au prix de luttes sanglantes.

Il est un devoir sacré pour tout citoyen digne de ce nom: celui de conserver à ses enfants la patrie qu'il a reçue de ses pères, de la rendre meilleure encore, de ne pas permettre que soient compromises les institutions, les traditions, l'indépendance de la patrie que ses ancêtres lui ont préparées. Il nous faut donc entretenir avec un soin jaloux notre armée, protectrice de nos libertés.

Colonel Schibler.

Témoins.

Dans la Gazette de Lausanne le Colonel Feyler donne un intéressante compte-rendu d'un livre de guerre paru récemment:

Au moment où les soldats de la Iere division ont déposé l'uniforme et retrouvé leurs vêtements civils, il est utile d'attirer l'attention sur un ouvrage particulièrement instructif pour qui désire rester prêt à affronter l'épreuve redoutable de la guerre, sur le volume de M. Jean Norton Cru, intitulé *Témoins* (1). Car il faut bien se le dire, les exercices du temps de paix, quelque peine que l'on prenne pour les approcher de la réalité du champ de

bataille contemporain, n'ont avec elle et avec lui aucune ressemblance. Il leur manque un élément capital, la peur de la mort. Lorsque le temps est beau, comme ce fut le cas pendant la plus grande partie du cours de la Iere division, la pire souffrance est généralement un mal de pied passager, du sommeil en retard, et parfois une distribution égarée qui vous fait sauter un repas. Inconvénients plus que souffrance, et de courte durée toujours. On sait non seulement quand «la guerre» a commencé, mais quand elle cessera. C'est l'affaire de quelques jours pendant lesquels le soldat vit entouré d'une sympathie générale qui lui fait prendre son mal en patience, quand mal il y a.

A la vraie guerre, rien de pareil. On sait quand elle commence, on ne sait quand elle finira. Ses maux sont incommensurables et toujours renaissants. Quand en sortira-t-on? En sortira-t-on jamais si ce n'est estropié? Certes les sympathies ne font pas défaut, mais loin, très loin, à l'arrière, et l'arrière ne comprend pas, ne peut pas comprendre. Comment réaliserait-il la vie du front?

Puis la peur de nouveau, la peur surtout, l'horrible peur dans des maux attendus, qui dépassent infiniment tout ce que l'on attendait. Lisez ce baptême du feu emprunté par M. Norton Cru à l'un des 250 témoins qu'il cite à sa barre, Galtier-Boissière. Le régiment reçoit ses premiers obus:

Soudain, des sifflements stridents qui se terminent en ricanements rageurs nous précipitent face contre terre, épouvantés. La rafale vient d'éclater au-dessus de nous.... Les hommes, à genoux, recroquevillés, le sac sur la tête, tendant le dos, se soudent les uns aux autres.... La tête sous le sac, je jette un coup d'œil sur mes voisins; haletants, secoués de tremblements nerveux, la bouche contractée par un hideux rictus, tous claquent des dents.... Les bras croisés sur la poitrine, la tête basse, ils ont l'air de suppliciés qui offrent leur nuque au bourreau.... Cette attente de la mort est terrible.... Combien de temps ce supplice va-t-il durer? Pourquoi ne nous déplaçons-nous pas? Allons-nous rester là, immobiles, pour nous faire hâcher sans utilité?.... A chaque rafale, il y a un grand silence. On n'entend que les halètements précipités.... «En avant, un bond!....» Le lieutenant bondit, la section s'élance à sa suite.... Certains, dans la course, ont jeté leur sac. Le caporal Rivet, qui a perdu son képi, me dit entre deux hoquets: «Ah! ben, mon vieux, si j'avais pensé que c'était ça, la guerre!.... Si ça doit être tous les jours comme ça, j'aime mieux être tué tout de suite.»

Si le succès se produit — ce n'est pas toujours le cas, et souvent un long délai est nécessaire pour remonter le moral de la troupe, — l'exaltation change de forme:

Par bonds l'ennemi avance, gagne du terrain.... Enervés, assourdis, nous tirons sans arrêt.... Toute la lisière du bois n'est qu'un long jet de feu dans la nuit.... Et soudain, la ligne ennemie flétrit, tourbillonne, se débande! Debout sur le parapet, nous descendons les fuyards.... hurlant.... «On les a eus. Cessez le feu!» A la joie de vivre s'ajoute la joie d'être vainqueurs. «Ben, comme ça, dit un homme, je comprends la guerre!»

Des récits du front, souvenirs de combattants, carnets de notes, journaux et mémoires, il en parut par milliers, et il en paraît encore, en tous lieux, en Allemagne aussi bien qu'en France, en Autriche comme en Italie. Lesquels traduisent la vérité? Lesquels font trop large la place à l'imagination? Lesquels sont de simples entreprises de librairie? Ici intervient l'originalité de M. Cru. Combattant lui-même, — il a fait 28 mois de tranchée, 10 mois de liaison, 10 mois à l'arrière-front comme inter-

(1) Editions «Les Etincelles», Paris.

prête dans des divisions britannique et américaine, — il a résolu de rechercher une image réelle, non de la guerre, comme il le dit, — sur ce point une réserve est autorisée, — mais une image de la bataille. Assurément, les impressions personnelles peuvent n'être pas étrangères au choix qu'il a fait des récits qu'il nous présente, mais leur nombre, le soin qu'il a mis à les lire, à les relire et à les étudier, les méditations qu'il lui ont suggérées et les comparaisons auxquelles ils donnent lieu justifient ses discriminations. Il a examiné 300 récits de 250 auteurs, tous combattants ou se donnant pour tels, combattants du rang, de toutes appartenances sociales, de tous grades et de toutes conditions militaires, car «pour connaître la guerre, dit un des narrateurs qu'il cite, le capitaine Rombault dont il partage l'opinion, il faut l'avoir vécue comme commandant de compagnie au maximum. . . Seul celui qui vit nuit et jour dans la tranchée sait la guerre moderne. . . Notre maître, c'est notre misère quotidienne. . . Les camarades, ce sont ceux qui vont du commandant de compagnie au poilu inclusivement. Les autres, ce sont les chefs. »

C'est à ces «camarades» qu'il peut être utile, très utile de consulter l'ouvrage de M. Jean Norton Cru, au lendemain des manœuvres de la Iere division. Aucun autre ne complètera mieux d'instruction qu'ils en ont retirée. Et les «chefs» aussi car l'auteur ne néglige pas, lorsque l'occasion s'en présente, de commenter les relations entre les états-majors et le front de combat. Pour la première fois, on se trouve en présence d'une tentative d'histoire scientifique de la vie des combattants, scientifique, mais point aride, au contraire, et qui, à chaque de ses pages, encourage la réflexion, sert à notre savoir. F. F.

Billet du jour!

J'ai sous les yeux un article d'un grand journal anarchiste de la Suisse française; après cent diverses sottises sur l'armée et ses chefs, surtout ses chefs, il conclut ainsi:

«Que pensent nos pasteurs-aumôniers de l'occupation d'un cimetière par une compagnie de mitrailleurs attelés? L'armée ne respecte pas même les morts, c'est du beau!»

C'est signé «un fusilier du bataillon 3».

Evidemment ce fusilier n'est pas versé dans les choses militaires! Car comment éviter d'employer le cimetière comme abri dans le combat. . . quand les autres protections manquent? . . . L'histoire des guerres abonde en épisodes qui ont pour théâtre le champ du repos. C'est qu'en général celui-ci est à la lisière des villes et des villages, souvent même en dehors des agglomérations et que son occupation est inévitable dans la bataille. Il est toujours entouré d'un solide mur de bonnes pierres (les pauvres morts n'ont pourtant pas besoin d'être si bien gardés!) et les tirailleurs peuvent s'y abriter confortablement.

Bien plus, le cimetière est un endroit public où les dégradations ne sont pas à craindre! Ceux qui reposent là n'entendent hélas! plus le fracas de la mitraille. Ce n'est pas leur manquer de respect que d'essayer d'arrêter un ennemi quelconque en se retranchant sur leur domaine. Surtout chez nous qui ne ferons jamais de guerre de conquête et qui nous nous contenterons de défendre chèrement le territoire que ces mêmes morts, nos pères, nous ont religieusement légué!

Au contraire, je donne à cet épisode de la guerre, comme une haute signification: la compagnie suisse qui se retranche aux côtés des aînés qui dorment dans l'enclôture des morts, qui tente de défendre au prix de son

sang la terre même qui les recouvre, cette troupe ne mérite pas le blâme! Le fameux fusilier du bataillon 3 n'a sûrement pas pensé à tant de choses en écrivant sa protestation parfaitement déplacée!

Aigrì contre le service pour une raison quelconque, il a saisi avec empressement . . . et naïveté la perche que lui tendaient les défaitistes.

Non, les prêtres-aumôniers, protestants ou catholiques, ne trouveront rien à redire à l'occupation d'un cimetière par la troupe. Ils savent trop la valeur du symbole que nous venons d'évoquer. Et, au contraire, ils ne pourront qu'être accord avec ceux qui, au prix de leur vie, défendent le sol sacré de la patrie; où leurs pères dorment en paix et où nos enfants travailleront sans soucis parce que nous nous veillons, l'arme au pied.

Quelle sottise, que d'aller croire à la révolte des morts parce qu'on continue leur œuvre!!... Ceux qui ne sont plus, ont fait de leur mieux pour nous léguer un nom sans tache et une patrie sans servitude. Il leur plaît sûrement que leurs fils, c'est-à-dire nous, puissent continuer leur belle œuvre!

Non, fusilier du 3, vous n'avez pas compris! Vous êtes revenu des manœuvres de la Ière division avec un cœur inquiet. Soyez rassuré. En Suisse, on n'occupe pas un cimetière pour insulter les morts et amener la bataille mauvaise sur leur propre néant! Nous travaillons tout simplement pour le bien du pays; la tactique était en effet recommandait sûrement, lors du fait que vous déployez, de s'abriter derrière les murs du champ du repos. Vos chefs n'ont pas songé à mépriser ce que nous adorons! Mais vous avez bien fait de protester puisque vous m'avez donné l'occasion d'évoquer le symbole de l'aide morale des morts donnée aux vivants.

Votre protestation sort des contingences d'ici-bas; nous voilà au-dessus de la mêlée! Peut-être, de là-haut, pourrez-vous mieux entrevoir la vérité! D.

Le 7me concours annuel de ski d'Orgevaux.

Les épreuves du 18 janvier ont été quelque peu handicapées par le temps, encore que les skieurs aient été enchantés d'évoluer sous la neige.

La pluie menaçait. Heureusement, il neigea jusqu'à 1200 mètres puis, dans la nuit de samedi à hier, la neige se mit à tomber drue, poussée par un vent souvent violent. Mais le concours pouvait être disputé et les nombreuses patrouilles allaient pouvoir être lancées sur le chemin difficile qui avait été choisi. Malheureusement, le brouillard se mit aussi de la partie, aussi les organisateurs ont-ils dû, au début de l'après-midi, renvoyer le concours de sauts. Ce fut grand dommage, en vérité, car on devait inaugurer un nouveau tremplin au profil amélioré qui doit permettre des bonds de 50 mètres. Mais ce n'est que partie remise et, dans trois semaines, probablement, les amateurs de voltige pourront faire valoir leur audace, leurs qualités, leur style.

Gros succès sportif, cependant, puisque 24 patrouilles se sont présentées au départ et que toutes sont rentrées et ont été classées. Si l'on a remarqué l'absence des gendarmes valaisans et celle également des gendarmes vaudois, on admira fort, par contre, la belle tenue des gardes-frontières tessinois qui, dans un style aisné, ont remporté hier une très belle et très significative victoire.

Dès 6 heures, ce fut, dans le val, l'animation habituelle: uniformes gris vert des officiers, sous-officiers, soldats; la dernière main est mise aux installations et, au départ, le drapeau fédéral claque au vent et à la